

L'Archer français. Journal des tireurs d'arc. 1857/09/10-1857/09/19.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

# L'ARCHER FRANÇAIS

## JOURNAL DES TIREURS D'ARC

1 Numéro par mois (le 15) d'Octobre à Mars. — 3 Numéros (les 10, 20 et 30) d'Avril à Septembre.

ABONNEMENTS PAR AN :	
Simple.	6 fr.
Avec les fournitures du prix général.	18
Idem, plus, celles de la Saint-Sébastien et de l'Oiseau.	21

Les communications relatives, soit à l'administration du journal, soit à la rédaction, doivent être adressées au Directeur-Gérant, **G. THIS**, fabricant d'Arcs et de Flèches, Boulevard du Temple, 43.—Les demandes d'abonnement ou d'insertion adressées des départements, doivent être accompagnées d'un mandat sur la poste.

INSERTIONS :	
Annonces commerciales.	50 c. la ligne.
Avis divers . . . . .	25 —
Id. pour les compagnies abonnées.	15 —
Id. Et . . . . .	10 —

**SOMMAIRE.** — *Bulletin.* Ouverture de prix : Compagnies de Juilly, 2<sup>e</sup> de Courtry, 2<sup>e</sup> de Chelles. — Rappel des prix ouverts. — *Chronique :* Distribution de prix : Compagnies du Bourget et du Pavé-de-Drancy, 2<sup>e</sup> de Montmorency, d'Enghien-les-Bains. — Une analogie de position. — Méthode de tir à l'arc (suite). — *Variétés :* Ulysse, archer ; Apollon, archer ; Guillaume Tell. — *Faits divers.*

### BULLETIN.

#### OUVERTURES DE PRIX.

#### Compagnie de Juilly (Seine-et-Marne).

##### PRIX D'AGRÈMENT.

1 <sup>er</sup> prix : une casserolle en cuivre..	12 fr.
2 <sup>e</sup> , id. de .....	10
3 <sup>e</sup> , un gaufrier en cuivre de .....	8
4 <sup>e</sup> , une bassinoire de .....	8
5 <sup>e</sup> , un gaufrier en cuivre de .....	8
6 <sup>e</sup> , une casserolle en cuivre de .....	10

Les prix seront remboursables à 50 cent. au-dessous de leur valeur.

Tout tireur sera reçu indistinctement, et pourra gagner un prix en prenant une mise et deux prix en prenant deux mises, tout tireur qui voudra prendre deux mises sera tenu de le déclarer d'avance.

Il sera payé 80 cent. pour 20 haltes et 1 fr. 25 cent. pour 40 haltes.

La partie du jardin sera tirée le dimanche 13 septembre, par la compagnie de Thieux.

L'enregistrement et le prix seront ouverts le lundi 14, et se continueront tout les jours du lever au coucher du soleil jusqu'à la clôture qui aura lieu le lundi 5 octobre, à 4 heures du soir, montre du greffier; un peloton en train pourra terminer ses coups.

MESMER père, empereur.

BACHELOT, roi.

MESMER fils, capitaine.

H. GENY, greffier.

#### 2<sup>e</sup> Compagnie de Courtry.

Nous avons omis de dire sur notre mandat que le tir sera ouvert tous les jours à partir du 20 octobre jusqu'au 27, jour de la clôture, le rendez-vous est chez M. Peugnet, marchand de vins.

Contrairement à l'assertion du dernier N<sup>o</sup>, la première compagnie de Gagny a 9 prix et la seconde n'en a que 8.

#### 2<sup>e</sup> Compagnie de Chelles.

C'est par erreur que les prix de la 2<sup>e</sup> de Chelles ont été portés en argent monnayé, au lieu de couverts à filets, remboursables 2 fr. au-dessous de leur valeur.

MAGISSON.

#### RAPPEL DES PRIX OUVERTS.

Compagnies	ouverture	clôture.
Pantin .....	20 juillet	10 sept.
Beaumont-sur-Oise .....	10 août	14 sept.
Le Bourget .....	27 juillet	15 sept.
(On tire tous les jours).		
Le Pavé de Drancy .....	27 juillet	15 sept.
(Tous les jours)		
Villemonble (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> ) .....	3 août	15 sept.
Dammartin (2 <sup>e</sup> ) .....	24 août	15 sept.
(Tous les jours)		
Guisse .....	23 août	20 sept.
Dammartin (1 <sup>re</sup> ) .....	23 août	22 sept.
Lagny-sur-Marne .....	16 août	28 sept.
Duguy .....	17 août	29 sept.
(Tous les jours).		
Saint-Maur .....	17 août	29 sept.
Joinville-le-Pont .....	17 août	29 sept.
Gagny (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> ) .....	17 août	29 sept.
Coye .....	7 sept.	5 oct.
(Tous les jours).		
Crécy-en-Brie .....	13 août	5 oct.
(Tous les jours).		
Thieux .....	31 août	5 oct.

Paris (comp. imp.) .....	15 août	6 oct.
Juilly .....	13 sept.	5 oct.
(Tous les jours, après le 27 septembre).		
Rouvres-sous-Dammartin .....	7 sept.	12 oct.
Marchemoret .....	6 sept.	12 oct.
Claye .....	24 août	13 oct.
(Tous les jours, après le 27 septembre).		
Le Pin .....	24 août	20 oct.
(Tous les jours, après le 4 octobre).		
Chelles (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> ) .....	31 août	20 oct.
Courtry (2 <sup>e</sup> ) .....	7 sept.	27 oct.

### CHRONIQUE.

#### Compagnies du Bourget et du Pavé de Drancy.

##### PRIX GÉNÉRAL.

##### COMPAGNIE DU BOURGET.

1 <sup>er</sup> , Corbeau, du Pavé de Drancy.	8 <sup>m</sup> 9 p.
2 <sup>e</sup> , Lepoivre, de Magny-le-Hongre	18 forts.
3 <sup>e</sup> , Gounel .....	22 id.
4 <sup>e</sup> , Parant, du Pavé de Drancy.	23 id.
Le reste non échantillonné.	

Pour la compagnie du Bourget,  
CHAMPION, capitaine.  
EDY, secrétaire.

##### COMPAGNIE DU PAVÉ DE DRANCY.

1 <sup>er</sup> , Demay, d'Ulysse .....	9 <sup>m</sup> 1 p.
2 <sup>e</sup> , Baillet, de Paris .....	12 5 id.
3 <sup>e</sup> , Lepoivre, de Gonesse .....	15 5 id.
4 <sup>e</sup> , Georges, d'Ulysse .....	16 3 id.
Le reste non échantillonné.	

On rappelle aux compagnies que les tirs finissent le 15 septembre, et que les tirs sont ouverts tous les jours depuis le 6, jusqu'à la clôture.

Pour la compagnie du Pavé de Drancy. ●  
CORBEAU, capitaine.  
COLLOT père, secrétaire.

### Distribution des prix de la C<sup>ie</sup> d'Enghien-les-Bains.

	Millimètres.
1 <sup>er</sup> , Lavoine Jules, 2 <sup>e</sup> de Franconville.....	1
2 <sup>e</sup> , Georges, d'Ulysse.....	6
3 <sup>e</sup> , Saulnier, d'Apollon.....	9
4 <sup>e</sup> , Charpy fils, de St-Mandé...	10
5 <sup>e</sup> , Margoteau, de St-Denis.....	10 5/10
6 <sup>e</sup> , Duval Jean, de St-Len-Taverny.....	11 0
7 <sup>e</sup> , Joly, 1 <sup>re</sup> de Franconville....	13 0
Perousse, honteux.....	13 5/10

### Distribution des prix de la 2<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> de Montmorency.

1 <sup>er</sup> , Lavoine Jules, 2 <sup>e</sup> de Franconville.....	4 5/10
2 <sup>e</sup> , Larcher fils, de Belleville....	7 5/10
3 <sup>e</sup> , Meurdesoif père, d'Ulysse....	8 forts.
4 <sup>e</sup> , Gounel, d'Apollon.....	10 faibl.
5 <sup>e</sup> , Leroux, 1 <sup>re</sup> de Gagny.....	11
6 <sup>e</sup> , Vilain, 2 <sup>e</sup> de Montmorency....	12
Honteux, Georges, d'Ulysse.....	16

### Une analogie de position

ENTRE PARMENTIER ET LES FONDATEURS DE  
*L'Archer français.*

Aujourd'hui que la modeste et utile pomme de terre, introduite en France par Parmentier, il y a un peu plus de soixante ans, est devenue d'un usage si universel, on ne se doute guère des difficultés et des résistances qui s'opposèrent dans le principe à la propagation dans notre pays de cette plante précieuse. L'on récolte maintenant, sur le sol français, plus de cinquante millions d'hectolitres de pommes de terre; mais, quand Parmentier fit ses premières tentatives de culture, la routine et mille préjugés combattaient avec un acharnement opiniâtre ses généreuses et intelligentes intentions. Il ne trouvait pas un cultivateur qui voulût confier à son champ une plante que les plus modérés déclaraient inutile et que beaucoup accusaient sérieusement d'engendrer la lèpre, ou tout au moins la fièvre. Plus éclairés, mais non moins mal intentionnés, certains spéculateurs avides combattaient de toutes leurs forces la propagation de la pomme de terre, en raison même des avantages qu'ils y reconnaissaient. Ils la voyaient capable de remplacer le froment dans les temps de

disette et fort peu susceptible, malheureusement pour eux, de se prêter aux calculs des accapareurs.

Cependant Parmentier, à force de sollicitations et de démarches, obtint du gouvernement, pour y faire en grand l'expérience de la bienfaisante culture dont il avait si fort à cœur de doter sa patrie, la concession d'une portion de ces terrains qui s'étendent entre Paris et Neuilly, et qui méritaient si bien alors le nom qu'ils avaient reçu, de *plaine des sablons*. Plus de cinquante arpents en sont immédiatement labourés, et la plante dédaignée, à laquelle pourtant un si grand avenir d'utilité était réservée, est confiée à ce sol longtemps stérile. On rit de la folie du bonhomme. Cependant les tiges sortent de terre, les fleurs se montrent et les tubercules vont atteindre leur maturité. Cette plantation de nouvelle espèce n'excite d'abord dans la foule qu'une banale curiosité. Mais, un matin, Parmentier est brusquement réveillé par un des ouvriers préposés à la garde du champ. Cet homme vient, tout en émoi, lui apprendre que, pendant la nuit, on vole les pommes de terre.

Grande est la surprise du messenger quand, au lieu de la consternation qu'il s'attendait à lire sur les traits de son maître, il n'y voit que l'expression d'une inexprimable satisfaction. Parmentier embrasse celui qui lui a porté la première nouvelle de ce succès d'un nouveau genre. Sa cause est gagnée : on vole ses pommes de terre; on comprend donc enfin ce qu'elles valent, et voilà l'avenir de la nouvelle culture assuré.

Les difficultés que Parmentier rencontra pour faire adopter une idée féconde, mais nouvelle, chez ceux même qu'elle devait nourrir, il n'est pas étonnant, sans doute, que les fondateurs de *L'Archer français* les aient rencontrées chez un certain nombre de leurs confrères de l'arc, qui n'y pouvaient, eux, trouver d'aliment que pour leurs récréations. Du reste, le journal des tireurs d'arc a aujourd'hui, lui aussi, gagné sa cause, mais ce qu'il y a de particulier, c'est que son succès se révèle par des faits du même genre que celui qui procura à Parmentier cette satisfaction dont s'étonnait si fort le messenger porteur de la nouvelle du vol de ses pommes de terre. Nous aurions, nous aussi, été bien tentés de remercier ceux qui sont venus nous apprendre que, dans leurs compagnies d'arc, les numéros de notre

journal disparaissaient, à peine le facteur les avait-il déposés. « C'est que dans votre journal, nous disait-on, on trouve toujours quelque chose qui intéresse. Alors le premier qui vient au jeu, le jour où le journal a paru, met le numéro dans sa poche pour le lire chez lui plus à son aise... et puis, il oublie de le rapporter. » Eh bien, lecteurs si empressés de *L'Archer français*, nous nous félicitons de vous voir comprendre que ce petit journal a sa valeur aussi. Seulement, permettez-nous de vous prier de donner une autre preuve de l'intérêt que vous y prenez. Car enfin, cette façon d'agir que quelques-uns ont adoptée, est au détriment de leurs camarades de la compagnie. Qu'on aime à lire notre journal, ce n'est pas nous, assurément, qui nous en plaindrions; cela nous paraît tout naturel, et nous voudrions que tout ceux qui aiment à manier un arc pussent lire *L'Archer français*. Mais, pour le lire tout à son aise, il y a un meilleur moyen que de s'approprier l'exemplaire qui ne vous appartient pas... c'est de s'y ABONNER soi-même.

L. VAISSE.

### Méthode de tir à l'arc

PAR M. GOUNEL,

*Chevalier de l'arc de la Compagnie  
d'Apollon, de Paris.*

(Suite.)

#### XI.

Je suis de ceux (et le nombre en est grand) qui ont eu à se guérir de ce qu'on a appelé avec beaucoup de justesse *la maladie de la carte*. Devant le but, je ne pouvais amener la corde à plus de vingt-cinq centimètres. J'ai combattu avec persistance pour triompher de l'obstacle qui se dressait devant moi, et ce n'est qu'après en avoir étudié la nature avec la plus sérieuse attention, que j'ai obtenu un résultat favorable. Il n'est pas sans intérêt, sans doute, d'indiquer ici le remède que j'ai trouvé au mal. Ayant pris position sur le pas, le tireur s'occupe de tendre l'arc à fond, avec la flèche dessus, et il répète plusieurs fois le mouvement, en visant non pas le but d'abord, mais un objet quelconque au milieu de l'allée centrale, à trente pas devant lui. Dans cette position, il s'exerce à tenir, et il finit par le faire, ainsi que je l'ai éprouvé, avec autant d'assurance que s'il était devant un mur. Délivré de l'espèce

d'appréhension que cause tout d'abord au novice la vue de la carte, on monte le bras sans se hâter, en ayant seulement soin de ne pas quitter la ligne directe, jusqu'à ce que la main se trouve à la hauteur du noir. Par ce procédé, je suis arrivé à obtenir au-delà de mes espérances, et il est certain que l'expérience n'a pas été moins décisive chez plusieurs tireurs que paralysait autrefois l'émotion. C'est en faisant ce qui vient d'être indiqué, qu'ils ont pu trouver comme moi, une solution pratique à la difficulté.

(La suite au prochain numéro.)

## VARIÉTÉS.

### Littérature.

#### ULYSSE, ARCHER.

Homère, dans son poème de l'Odyssée, raconte les laborieuses pérégrinations auxquelles Ulysse a été condamné par le destin, après la chute de Troie, avant qu'il puisse regagner sa chère île d'Itaque. Dans le chant XXI, le père de la poésie grecque fait ressortir, par une scène saisissante, la supériorité que possède son héros dans le maniement de l'arc. Ulysse, d'après la rumeur publique, ne doit plus revoir sa patrie, et il s'élève une foule de prétendants à la main de Pénélope, en même temps qu'à la couronne d'Itaque. La fidèle épouse d'Ulysse, pour se délivrer de ces prétendants dont la poursuite l'obsède, les met au défi de tendre l'arc du prince dont ils se disputent ainsi prématurément l'héritage. Elle promet d'accorder sa main à celui qui décochera avec cet arc une flèche qu'il fera passer par douze anneaux, alternativement d'argent et de cuivre, surmontant pareil nombre de pieux, plantés en ligne à égale distance les uns des autres.

Les paroles de la reine et la scène qui les suit, sont ainsi rendus dans la traduction en vers de M. Bignan :

« Venez ! pour un combat nouveau :  
« De l'arc de mon époux j'apporte le fardeau ;  
« Si l'un de vous le tend par un essai facile,  
« Et des douze piliers si sa flèche docile  
« Traverse la longueur, j'accepte son amour... »

Pénélope a tiré l'arc de sa boîte richement ornée ; elle le présente aux prétendants. Chacun d'eux fait, pour le tendre, d'inutiles efforts. C'est en vain que, pour le rendre plus flexible, ils le chauffent et

le graissent. Ils se voient, l'un après l'autre, forcés de renoncer à l'épreuve proposée, et Ulysse, qui, déguisé sous des habits de mendiant, a assisté à la tentative et a été témoin de leur impuissance, saisit l'arc à son tour.

« Le héros a courbé le docile instrument ;  
« Sa main droite allongée interroge aisément  
« La corde qui, soudain, à ses désirs fidèle,  
« Prend un son comparable au cri de l'hirondelle.  
« Mais tous les prétendants ensemble ont tressailli,  
« L'effroi glace leur cœur, leur visage a pâli.  
« La foudre tonne ; Ulysse accueille, ivre de joie,  
« Le présage divin que Jupiter envoie.  
« D'un bras impatient, il a pris le seul dard  
« Qui, posé sur la table, attirât son regard.  
« Les autres, destinés aux rivaux qu'il abhorre,  
« Dans le carquois profond restent oisifs encore.  
« Par la forte poignée il saisit l'arc puissant,  
« Amène sur le nerf le trait obéissant,  
« Ne quitte pas son siège et lance avec justesse  
« Le dard muni d'airain, qui part plein de vitesse,  
« Et de tous les piliers perçant les trous nombreux,  
« Pousse au-delà du but son élan vigoureux. »

M. Ponsard, dans sa tragédie d'Ulysse, fait réciter par le chœur ces vers qui célèbrent l'exploit accompli par son héros :

« Victoire au mendiant ! victoire !  
« Le mendiant est le plus fort.  
« A lui la gloire !  
« D'avoir tendu l'arc sans effort !  
« La flèche a sifflé dans l'espace ;  
« Le mendiant est bon archer.  
« La flèche siffle, vole et passe  
« Par les anneaux sans les toucher. »

Après avoir donné cette preuve de force et d'adresse, Ulysse dirige ses redoutables traits contre les prétendants, dont il fait un horrible carnage.

L. V.

#### APOLLON, ARCHER.

Le poète latin Ovide, dans son poème célèbre des *Métamorphoses*, où il retrace d'une manière si charmante l'histoire merveilleuse des héros de la mythologie, raconte comment le dieu du jour et de la poésie fonda les jeux pythiques, en mémoire de son triomphe sur le terrible serpent Python.

Voici de quelle manière le passage est rendu dans la traduction française qu'a donnée M. de Saint-Auge des vers d'Ovide :

« Apollon prend son arc, ses traits, longtemps oisifs  
« Ou sans gloire perdus sur les daims fugitifs :  
« Épuise son carquois sur le monstre terrible,  
« Et teint ses flèches d'or dans son venin horrible.  
« Jaloux de conserver aux siècles à venir  
« D'un triomphe si beau l'immortel souvenir,

« Il établit des jeux, solennités publiques,  
« Et du nom du serpent les nomme jeux pythiques. »

Du reste, pour les artistes comme pour les poètes, l'arc est essentiellement l'attribut d'Apollon, et c'est le carquois au dos et l'arc à la main que le dieu du paganisme est représenté dans la célèbre statue antique connue sous le nom de l'*Apollon du Belvédère*.

#### GUILLAUME TELL.

Guillaume Tell est le héros d'une des pastorales en prose de Florian.

Nous avons raconté ailleurs ce que les chroniques nous apprennent de l'histoire du célèbre libérateur de la Suisse. Le lecteur ne sera sans doute pas fâché de trouver ici quelques traits de cette importante figure historique ornés du coloris que fournit une imagination poétique.

Florian raconte d'abord la jeunesse de son héros.

« Les jours de fête, dit-il, au milieu des jeux que célébraient les jeunes archers, Tell, qui n'avait point d'égal dans l'art de lancer les flèches, se voyait forcé de rester oisif, afin que les prix fussent disputés... Mais, quand les carquois étaient épuisés, sans qu'on eût atteint la colombe ; lorsque l'oiseau, fatigué de se débattre inutilement, se reposait sur le haut du mât, et regardait d'un œil tranquille ses impuissants ennemis, Guillaume seul se levait, Guillaume prenait son grand arc, ramassait à terre trois flèches : la première, frappant le mât, faisait revoler la colombe ; la seconde coupait le cordon qui retenait son pénible vol ; la troisième allait la chercher jusqu'au milieu de la nue, et la rapportait palpitante aux pieds des juges étonnés »

Plus loin la terrible épreuve que le gouverneur autrichien fait subir au cœur paternel de Guillaume Tell, est ainsi racontée par notre auteur.

Tell « reprend son arc, sa flèche, reporte ses yeux vers ce but si cher, essaie deux fois de lever son arc, et deux fois ses mains paternelles le laissent retomber. Enfin, rappelant toute son adresse, toute sa force, tout son courage, il essuie les larmes qui viennent toujours obscurcir sa vue ; il invoque le Tout-Puissant, qui du haut du ciel veille sur les pères ; et, raidissant son bras qui tremble, il force, accoutume son

## L'ARCHER FRANÇAIS.

œil à ne regarder que la pomme. Profitant de ce seul instant, aussi rapide que la pensée, où il parvient à oublier son fils, il vise, tire, lance son trait, et la pomme emportée vole avec lui. »

La preuve d'adresse que Florian fait donner par son héros dans les exercices des jours de fête, Virgile l'avait racontée de beaucoup plus anciens archers.

Au chant v de l'*Énéide*, le poète latin, dans la description des funérailles qu'Énée fait faire dans l'île de Sicile à son père Anchise, fait figurer celle des jeux qui, selon l'usage de l'antiquité, faisaient partie de la cérémonie funèbre. Le prince troyen convie les guerriers, ses compagnons, à venir disputer, entre autres prix, celui de l'arc. Une coupe d'or ciselée est la récompense spéciale promise au meilleur archer.

Dans l'énumération que fait Virgile des objets précieux qui doivent être donnés aux vainqueurs, figure un carquois d'amazones rempli de flèches de Thrace.

Delille, dans sa traduction du poète la-

tin, termine ainsi l'allocution qu'Énée adresse aux rivaux :

« Maintenant, que celui dont la main, le regard  
Sait mieux d'un trait léger diriger la vitesse,  
Viens aux combats de l'arc signaler son adresse. »

Puis, il raconte ainsi la scène du tir :

« Chacun courbe son arc, et le carquois fidèle  
Rend à chaque rival les flèches qu'il recèle.  
Par le fils d'Ilyrtacus, le premier trait lancé  
Part, vole, et dans le mât le fer reste enfoncé :  
L'arbre tremble, l'oiseau s'effraie et bat de l'aile.  
Mille cris frappent l'air. Une palme nouvelle.  
De Mnesthée, à son tour, tente le bras heureux.  
Vers le but, il dirige et sa main et ses vœux,  
Mais sans toucher l'oiseau, la flèche décochée  
Rompt le nœud qui retient la colombe attachée.  
L'oiseau part, prend l'essor, s'élève jusqu'au ciel.  
Alors, fier de sa force et de l'art fraternel,  
Déjà tenant son arc et sa flèche perçante,  
A l'oiseau qui fend l'air d'une aile triomphante,  
Tandis qu'il s'applaudit dans l'empire azuré,  
Euryphon prépare un coup plus assuré.  
Le trait rapide vole au séjour des orages :  
Arrêté dans sa course, au milieu des nuages,  
Le malheureux oiseau perd le jour dans les cieux,  
Et rapporte, en tombant, le trait victorieux. »

Delille reproduit encore une fois la même scène dans son poème de l'*homme*

*des champs*, lorsque, passant en revue les délassements dont la campagne offre l'occasion, il s'exprime ainsi :

Et vous, archers adroits, prenez le trait rapide ;  
Un pigeon est le but. L'un, de l'oiseau timide  
Effleure le plumage; un autre rompt ses nœuds ;  
L'autre le suit de l'œil et l'atteint dans les cieux.  
L'oiseau tourne dans l'air sur son aile sanglante,  
Et rapporte en mourant la flèche triomphante.

### FAITS DIVERS.

M. le docteur Denonvilliers, professeur à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, vient d'être promu au grade d'officier dans l'ordre impérial de la Légion - d'Honneur. Nous n'avons pas besoin d'apprendre à nos lecteurs que M. Denonvilliers, en même temps qu'un savant professeur et un habile chirurgien, est un des plus fervents et des plus heureux adeptes du noble jeu de l'arc.

Le propriétaire-gérant, G. THIS.

### A LA CAFETIÈRE AMÉRICAINE

**MENTION HONORABLE**  
à l'Exposition universelle de 1855.

**POUPART & C<sup>IE</sup>**

Chevalier d'arc de la compagnie de Paris.

2, rue des Halles-Centrales,  
CAFÉ, CHOCOLAT,  
LIQUEURS ET TABAC

Ouvert jour et nuit.

### C. DETOUCHE

Breveté s. g. du g.

Fournisseur de S. M. l'Empereur, et de S. A. I.  
la princesse Mathilde,

223 et 230, rue St-Martin,

GRANDE FABRIQUE ET MAGASINS

DE

**BIJOUTERIE, JOAILLERIE**

Orfèvrerie, Bronze d'art, Horlogerie,  
Spécialité pour accords et parures de mariage.

Expédition en province et sur commande.

PRIX FIXE INVARIABLE.

### MAISON DE CONFIANCE

**ORFÈVRE**

DE LENAIN

RUE SAINT-MARTIN, N° 199,

en face la rue Grenier-St-Lazare.

Fournisseur d'argenterie des  
Compagnies d'archers.

On expédie en province sur un certificat  
délivré par les principaux membres de la com-  
pagnie, lorsque le prix sera annoncé dans  
l'*Archer français*.

Exposition Universelle de Paris. — Médaille de Bronze.

A L'ÉDUCATION D'ACHILLE.

**FABRIQUE ET MAGASIN D'ARCS ET DE FLÈCHES**

Maison fondée en 1816 par M. BRAUD NEVEU.

Boulevard du Temple, 43 **THIS, Succ<sup>r</sup>, breveté (s. g. d. g.)** Boulevard du Temple, 43

Propriétaire-Gérant de l'ARCHER FRANÇAIS, journal des Tireurs d'Arc; breveté de S. M. l'Impératrice; fournisseur des  
Châteaux impériaux, des Compagnies d'Archers et d'Arbalétriers, des Lycées, des Gymnases civils et militaires.

Aros en bois de tous genres et de toutes formes, tartares ou droits; Flèches et Fléchettes de toute espèce; Cordes, Fourreaux, Carquois, Doigtiers, ompas de précision, Mandrins, Drapeaux, Bannières, Cartes pour le tir à l'arc ou à l'arbalète, et même pour le tir au fusil. — Statuts et Règlements généraux; Catéchismes; Médailles de St-Sébastien, argent ou bronze; et tous les insignes de la Chevalerie; Arbalètes d'une grande justesse de tous genres, à la Guillaume-Tell, à canon, à balle pour l'oiseau; Javelots.

On trouvera également chez M. BRAUD, qui est toujours attaché à la maison pour l'emplumage des flèches, du Bois des îles au choix, propre à faire des arcs, débité ou non, Bouts de Corne, Encoches; Plumes tout apprêtées ou non, de toutes les couleurs; enfin, tout ce qui concerne la fabrication.

**Avis important.** — Nouveau BREVET D'INVENTION de 15 ans. — ARCS (jumelés) indécollables, GARANTIS UN AN par écrit, avec un mois pour les changer, s'ils ne conviennent pas. L'acheteur pourra vérifier par lui-même la sûreté du procédé, et pour éviter la contrefaçon, chaque arc sera revêtu de ma signature: THIS. — Le même procédé et les mêmes conditions pour l'Arc d'Arbalète.